

Les écoles de culture générale – écoles d'équité

Regula Julia Leemann, Christian Imdorf, Andrea Fischer, Raffaella Simona Esposito, Sandra Hafner

Récemment publié, le rapport de la CDIP sur l'égalité des chances dans le système éducatif révèle que des élèves sont victimes de préjugés et de différentes formes de discrimination en raison de leur origine nationale, sociale ou ethnique (CDIP 2015). L'égalité des chances dans le système éducatif devrait impliquer que des caractéristiques sociales telles la nationalité, la langue parlée en famille, l'appartenance ethnique et religieuse, ou encore la situation économique et sociale de la famille n'aient aucune influence sur le parcours scolaire des enfants. Or, les recherches en ce domaine montrent que les enfants et adolescents détenteurs d'un passeport helvétique et dont les parents présentent un niveau de formation élevé sont privilégiés dans le système éducatif suisse.

Dans le cadre de notre projet de recherche sur les écoles de culture générale, financé par le Fonds national suisse pour la recherche (voir *Gymnasium Helveticum* 2/2016, p. 37)¹, nous nous intéressons aux éléments qui différencient les écoles de culture générale des deux autres filières de formation du degré secondaire II, à savoir le gymnase et la formation professionnelle. Sur la base des nouvelles données et analyses de l'Office fédéral de la statistique², nous présentons dans cet article les différences entre les trois filières de formation en ce qui concerne l'égalité des chances en fonction de la nationalité et de l'origine sociale. Le panel comprend tous les apprenants qui ont fait en 2012 une formation secondaire II certifiée et qui étaient à cette date résidents permanents en Suisse. Sont considérées comme formations certifiées les écoles de culture générale, les écoles de maturité gymnasiale ainsi que, pour la formation professionnelle de base (formation professionnelle « duale » ou en école), les formations préparant en deux ans à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et la formation préparant à un certificat fédéral de capacité (CFC)³ en trois ou quatre ans⁴.

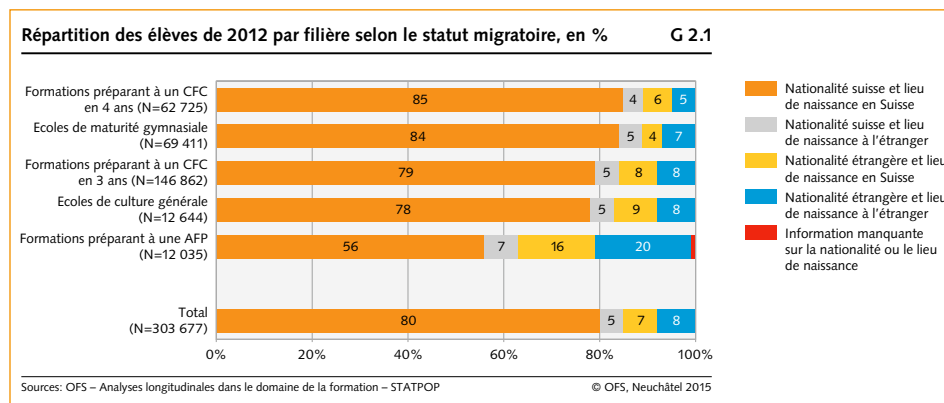
Dans le graphique 1, les apprenants sont répartis en fonction de leur filière de formation et de leur *origine nationale* (nationalité et lieu de naissance – Suisse ou étranger). Une comparaison avec les résultats présentés sous

« Total », autrement dit avec la répartition moyenne des différents groupes en fonction de la nationalité et du lieu de naissance, s'avère intéressante. Elle montre en effet que la structure de répartition des écoles de culture générale et celle de la formation professionnelle de base en trois ans correspondent quasi parfaitement à la répartition totale. La nationalité et le lieu de naissance n'impliquent donc ni privilège ni discrimination lors de l'accès à ces deux filières de formation. En revanche, les jeunes Suisses sont surreprésentés et les apprenants étrangers sous représentés au gymnase et dans la formation de base en quatre ans. Les plus grandes disparités sont toutefois relevées au sein des formations AFP, avec une forte proportion d'élèves étrangers.

Intéressons-nous maintenant à la répartition des apprenants en fonction de leur *origine sociale* (niveau de formation le plus élevé de l'un ou l'autre parent) et comparons-la à celle de la totalité.⁵ Ici aussi, les écoles de culture générale apparaissent comme la filière de formation dont la répartition est pratiquement identique à celle de la totalité. Seule la proportion de parents au bénéfice d'un niveau de formation tertiaire est légèrement plus élevée. En d'autres termes, l'accès à cette filière de formation satisfait les exigences d'égalité des chances. Le gymnase en revanche s'avère socialement sélectif. Alors qu'un bon tiers des parents de l'ensemble des apprenants sont au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire, le gymnase en compte presque deux tiers. A l'opposé, dans la formation professionnelle, un faible pourcentage d'apprenants sont issus de familles dont l'un ou l'autre parent a un niveau de formation élevée. Une fois encore, les plus grandes disparités se retrouvent dans les formations AFP.

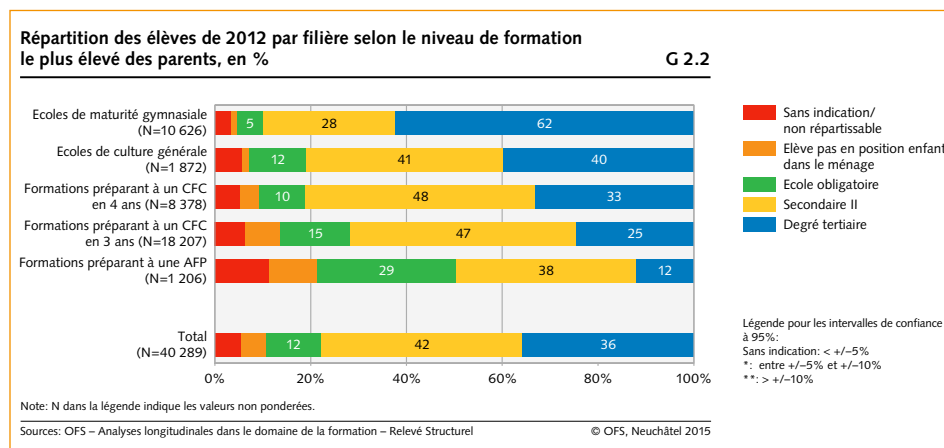
Ces statistiques concernant la répartition des apprenants dans les différentes filières de formation du degré secondaire II prouvent que les écoles de culture générale se distinguent du gymnase et de la formation professionnelle en ce qui concerne l'égalité des chances. Si l'on compare la répartition des apprenants dans les écoles de culture générale avec celle de la totalité du panel, on constate que l'origine nationale et sociale ne joue aucun rôle. L'accès au gymnase en

Graphique 1: origine nationale



Laganà et Babel 2015. Transitions et parcours dans le degré secondaire II. Neuchâtel : OFS, p. 11.

Graphique 2: origine sociale



Laganà et Babel 2015. Transitions et parcours dans le degré secondaire II. Neuchâtel : OFS, p. 12.

revanche semble difficile pour les étrangers et les enfants issus de couches sociales défavorisées. Dans la formation professionnelle, les apprenants étrangers et ceux dont les parents n'ont pas suivi de formation post-obligatoire sont surreprésentés, en particulier dans les formations en deux ans.

Sources

CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. 2015. Equité – discrimination et égalité des chances au sein du système éducatif. Migration et origine sociale. Berne: CDIP.

Laganà et Babel 2015. Transitions et parcours dans le degré secondaire II. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique. Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Edition 2015.

¹ <http://www.bildungssoziologie.ch/fachmittelschulen/>

² http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/labbb/01.html

³ On ne tient pas compte ici du fait que les apprenant-e-s puissent, simultanément, préparer une maturité professionnelle.

⁴ Certaines formations professionnelles de base – automaticien-ne ou menuisier-ère par exemple – durent quatre ans.

⁵ «Elève pas en position enfant dans le ménage» implique que, pour des raisons techniques, l'origine sociale n'a pas pu être enregistrée.